

fit en tombant que les domestiques pénétrèrent dans la chambre, le relevèrent, mais tout était fini et l'éternité avait commencé pour celui qui avait augmenté sa couronne des Etats de l'Eglise.

Chaque année, depuis cette époque, le gouvernement fait faire des obsèques solennelles dans l'église du Panthéon, lieu où il est enseveli. Les corps constitués de l'Etat assistent en grand costume à la messe composée exprès pour la cérémonie et qui en fait un événement musical. Quand on fit les funérailles de celui que l'on a appelé le roi galant-homme, mot qui désigne sa passion dominante, on voulut mettre sur le fronton de l'église : « A Victor-Emmanuel II, roi d'Italie », mais Pie IX déclara que si l'on mettait cette inscription, il lancerait l'interdit sur l'église. On se contenta donc d'écrire, et chaque année, on fait de même, « Au Père de la Patrie. »

— Le Souverain Pontife a promulgué dans la salle du trône, le jour de l'Epiphanie, deux décrets d'héroïcité des vertus, qui se rapportent à la France.

L'un reconnaît l'héroïcité des vertus de la Vénérable Julie Billiat. Cette servante de Dieu était née dans le diocèse de Beauvais en 1751, fit vœu de chasteté à l'âge de 14 ans, mais le Seigneur, qui voulait l'éprouver et la fortifier, lui envoya une paralysie des jambes qui la tint pendant 22 ans clouée dans son lit. Au sortir de la révolution française, sous la conduite du Père Varin, elle s'associa quelques jeunes filles pour l'instruction des enfants. Mais il lui fallait pour ce nouveau ministère l'exercice de ses jambes, et Dieu la guérit subitement de sa paralysie. La Congrégation des sœurs de la Sainte-Vierge était fondée, et en 1816 la servante de Dieu recevait à Namur (Belgique) la couronne que le Maître lui avait préparée. Dans l'allocution que fit Léon XIII après la congrégation générale, il aime à rappeler qu'il y a une soixantaine d'années, se trouvant nonce, en Belgique, il avait souvent entendu les évêques et les prêtres faire l'éloge de cette sainte personne. Et il ajoutait que les votes des consultants et des cardinaux avaient été unanimes, ce qui l'avait confirmé dans la haute opinion qu'il avait déjà de ses vertus.